



Pôle
Ophtalmologique
des Landes

Bilan de Renouvellement Optique - RNO

Les délais de RDV chez l'ophtalmologiste sont parfois longs et ne répondent pas à la demande d'un simple renouvellement de lunettes cassées, perdues ou plus adaptées, dont le besoin peut-être urgent. C'est pourquoi le **protocole de Renouvellement Optique ou RNO** a été créé et officialisé en 2016 avec une cotation de l'acte valorisée à 28 euros, sans dépassement d'honoraires (Journal Officiel du mardi 24 juillet 2016).

Le Pôle Ophtalmologique des Landes a décidé de mettre ce protocole en place afin d'améliorer la prise en charge de ses patients.

Ce protocole de renouvellement optique **réalisé par les orthoptistes** du Pôle Ophtalmologique des Landes comprend :

- La détermination de l'acuité visuelle et de la réfraction,
- La recherche d'un déséquilibre oculomoteur,
- La mesure du tonus oculaire avec un tonomètre à air au-delà de 16 ans,
- La photo du fond d'œil (rétinophotographie)

Votre médecin supervise et interprète à distance les résultats puis valide votre ordonnance de lunettes sous quelques jours. A noter qu'aucune prescription de lentilles ne peut être effectuée lors de ce protocole.

Cette consultation, même si elle apporte un réel service, **ne remplace pas la consultation de votre ophtalmologiste. Un rendez-vous de contrôle avec votre médecin vous sera proposé en cas d'anomalie détectée lors de ce protocole.**

Afin de bénéficier de ce protocole, vous devez :

- Être âgé de 6 à 50 ans
- Avoir eu une consultation avec un ophtalmologiste datant de moins de 5 ans,
- Ne pas avoir de pathologie oculaire chronique connue,
- Ne pas présenter d'œil rouge ni douloureux,
- Ni de baisse de vision profonde, brutale et récente.

Attention à bien vérifier que vous remplissez les conditions ci-dessus pour lesquelles vous vous engagez afin de bénéficier de la cotation de 28 euros (sans dépassement d'honoraires).

Si vous n'êtes pas éligible à ce protocole selon les critères ci-dessus, il vous sera alors facturé la somme de 32 euros dont 22,10 € remboursables par la sécurité sociale majorés de 9,90 € hors nomenclature.

NOM :

PRENOM :

Lu et accepté, SIGNATURE :